

Séminaire « Soutenabilités »

Contribution - Covid-19 : pour un « après » soutenable

Nom : Ben Aïm Drieux

Prénom : Hélène

Institution ou entreprise : CNES – Centre national d'études spatiales

Axe(s) :

- Quelles interactions humains-nature, mondialisation et pandémies ?

Intitulé de votre contribution : Position d'un collectif de citoyens du CNES

Résumé de votre contribution :

Pour sa survie, l'Humain doit reconsidérer l'ensemble de son rapport au vivant, et ne plus réduire la Nature à un seul pourvoyeur de services, et lui reconnaître une conscience et un droit propre à exister. Pour ce faire, nous abordons dans cette proposition les domaines de la protection des écosystèmes et de l'agroalimentaire, selon deux modes d'action : régulation et éducation. Nous déclinons également les propositions sur une échelle spatio-temporelle, afin d'identifier d'une part, ce qui peut être testé à l'échelle locale ou au contraire harmonisé à l'échelle nationale, européenne ou internationale, et d'autre part, ce qui doit être mis en œuvre dès aujourd'hui ou qui nécessite à l'inverse un travail plus long de mise en place. La réglementation doit être renforcée (ainsi que les moyens associés pour la faire respecter) pour mieux protéger les écosystèmes, et laisser plus de place à la nature libre de toute intervention humaine, en contraignant davantage les entreprises et collectivités à se fixer des objectifs de réduction de leur impact environnemental et en guidant les citoyens dans leurs choix de consommation respectueux des écosystèmes. La régulation doit également permettre d'assurer et d'accélérer la transition vers l'agro écologie. L'éducation est par ailleurs, un mode d'action essentiel pour se reconnecter à la nature et la respecter. Elle implique de sensibiliser les plus jeunes, mais aussi de former les adultes en continu, et de réviser les cursus de formation (initiale et continue) agricole. Il est de notre responsabilité de mettre en œuvre dès aujourd'hui des mesures concrètes et ambitieuses visant à rétablir un monde vivant riche de sa diversité, qui soit vivable pour tous les êtres de cette planète, aujourd'hui comme demain

France STRATEGIE - Appel à contribution - Covid-19 : pour un « après » soutenable – Mai 2020

Quelles Interactions Humains/Nature, mondialisation et pandémies ?

Pour un nouveau rapport au vivant non anthropocentré

Par un collectif de citoyens, salariés du **CNES** (Centre National d'Etudes Spatiales), forts de leur richesse individuelle et collective, ainsi que de leurs expériences professionnelles respectives dans un secteur scientifique et technique à fort impact sociétal et à risque élevé.

Contributeurs (par ordre alphabétique) : Sonia Cazalens, Géraldine Constant-Filaire, Evelyne Cortiade, Delcelier-Douchin Françoise ; Laurent Deroin, Amandine Guillot, Marie Jacquesson, Michal Kurela, Laurence Mossay, Sandrine Lafont, Frédéric Manon, Aurélie Sand

Résumé

Pour sa survie, l'Humain doit reconsidérer l'ensemble de son rapport au vivant, et ne plus réduire la Nature à un seul pourvoyeur de services, et lui reconnaître une conscience et un droit propre à exister.

Pour ce faire, nous abordons dans cette proposition les domaines de la protection des écosystèmes et de l'agroalimentaire, selon deux modes d'action : régulation et éducation. Nous déclinons également les propositions sur une échelle spatio-temporelle, afin d'identifier d'une part, ce qui peut être testé à l'échelle locale ou au contraire harmonisé à l'échelle nationale, européenne ou internationale, et d'autre part, ce qui doit être mis en œuvre dès aujourd'hui ou qui nécessite à l'inverse un travail plus long de mise en place.

La réglementation doit être renforcée (ainsi que les moyens associés pour la faire respecter) pour mieux protéger les écosystèmes, et laisser plus de place à la nature libre de toute intervention humaine, en contraignant davantage les entreprises et collectivités à se fixer des objectifs de réduction de leur impact environnemental et en guidant les citoyens dans leurs choix de consommation respectueux des écosystèmes.

La régulation doit également permettre d'assurer et d'accélérer la transition vers l'agroécologie.

L'éducation est par ailleurs, un mode d'action essentiel pour se reconnecter à la nature et la respecter. Elle implique de sensibiliser les plus jeunes, mais aussi de former les adultes en continu, et de réviser les cursus de formation (initiale et continue) agricole.

Il est de notre responsabilité de mettre en œuvre dès aujourd'hui des mesures concrètes et ambitieuses visant à rétablir un monde vivant riche de sa diversité, qui soit vivable pour tous les êtres de cette planète, aujourd'hui comme demain.

En tant que citoyens interpellés et sensibles à la question, même si non experts du domaine, nous aspirons à un **nouveau paradigme dans les interactions Humains/Nature, qui ne soit plus anthropocentré.**

Pour sa survie (celle de la Nature dont il fait partie étant a priori plus assurée), l'Humain doit trouver sa place avec la Nature et les autres animaux dans le vaste écosystème Terre. En ne se limitant plus à une relation anthropocentrée et utilitariste de l'environnement auquel il appartient, l'Humain doit reconsidérer l'ensemble de son rapport au vivant.

Pour y parvenir, nous proposons **deux thèmes (écosystèmes et agro-alimentaire)**, chacun abordés selon **deux modes d'action (éduquer et réguler)**.

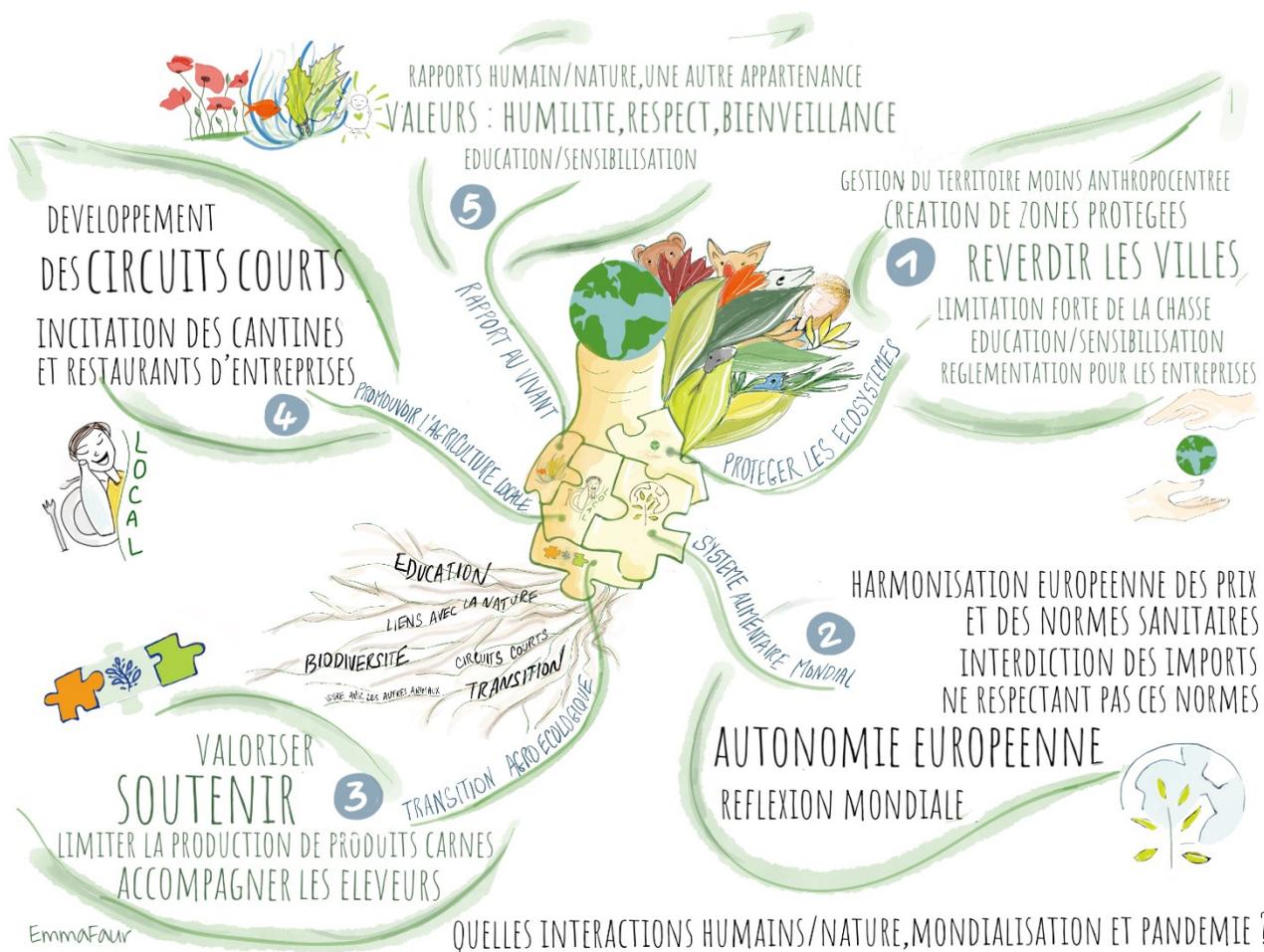
- Eduquer s'entend par sensibiliser, développer les connaissances et les aptitudes, communiquer.
- Réguler signifie ici mesurer, inciter, subventionner, surveiller, interdire.

A cette grille de lecture, il nous a paru essentiel d'ajouter une **échelle spatio-temporelle**.

En effet, sur l'axe temporel, nous avons naturellement identifié des actions au long cours qui requièrent sans doute des processus plus complexes avec des changements en profondeur. Il nous a paru aussi crucial de mettre en évidence des actions qui peuvent être adoptées dès aujourd'hui, permettant ainsi de profiter du formidable élan d'espoir pour un monde meilleur suscité par la crise sanitaire actuelle. Les mesures contraignantes qui pourraient être mises en place seront ainsi mieux accueillies en regard des urgences mises en évidence par la situation exceptionnelle que nous venons de traverser.

Sur la dimension spatiale, l'échelle locale (la commune, le quartier) nous semble propice à l'expérimentation, pour tenter de proposer un nouveau modèle aux citoyens qu'ils pourront apprécier directement. A plus grande échelle (région, Etat, Europe, international), des mesures fortes mais peut-être moins flexibles doivent aussi être adoptées.

Voici nos propositions, tout d'abord illustrées sur la figure ci-dessous, puis détaillées selon leur mode d'action afin de partager notre vision concrète et pragmatique.



L'action par la voie de la régulation

Nous suggérons de renforcer la réglementation pour mieux **protéger les écosystèmes** en créant des zones protégées de toute action humaine, et en limitant fortement les interventions humaines sur d'autres types de zones protégées. De ce fait, la sauvegarde des forêts non exploitées et des zones humides devra être renforcée. Des objectifs chiffrés d'augmentation de surface des zones protégées devront être fixés et les outils nécessaires au suivi de leur mise en œuvre devront être développés. Il conviendra également de disposer de moyens sur le terrain pour veiller au respect des règles sur ces zones.

A l'échelle mondiale, une reforestation massive est une voie plausible pour aider à lutter contre le réchauffement climatique (voir exemple [E1](#)). Mais l'action à l'échelle nationale ou locale nous paraît cruciale. En effet, préserver les forêts et replanter des arbres et arbustes permettra notamment de réguler la température, enrichir les sols, filtrer l'eau, éviter le ruissellement et servira évidemment de refuge pour la biodiversité.

Ceci implique également d'interdire strictement la chasse des espèces en déclin ainsi que la chasse "loisir". Il convient également d'abolir la notion d'animaux nuisibles, définition anthropocentrée et occultant le rôle que jouent ces espèces pour le maintien de la santé des écosystèmes et de leur équilibre par la fonction de régulation naturelle. Par exemple, le canton de Genève a interdit la chasse depuis 1974 (voir [E2](#)), et présente un retour d'expérience plus que positif.

Sur les zones à intervention humaine limitée, les loisirs motorisés/mécanisés (énergie électrique/thermique) devront être interdits, les nuisances sonores et mécaniques (écrasement du sol) associées étant un perturbateur notoire pour la biodiversité.

Les écosystèmes urbains ou en périphérie des villes doivent également être mieux protégés, en améliorant la végétalisation et en limitant fortement l'artificialisation des sols occasionnée notamment par l'extension de zones commerciales ou d'activité.

Il convient de réhabiliter d'abord les locaux existants, y compris dans les cœurs de ville. Le principe de compensation ne suffit plus. En effet, artificialiser une zone en compensant l'impact (que ce soit financièrement ou selon tout type d'action) dans une autre zone crée de facto un problème : les écosystèmes ne se correspondent pas et ne peuvent se remplacer les uns les autres.

Nous suggérons que les communes augmentent la place du végétal (voir l'exemple de la ville d'Angers en [E3](#)) afin de ramener de la fraîcheur dans un environnement très minéral, d'apporter un bien-être aux habitants mais également de créer des couloirs de biodiversité. Pour obtenir un impact positif significatif sur la biodiversité, il conviendra de veiller à la connexion de ces couloirs verts, non seulement entre eux mais également avec des zones naturelles plus vastes.

Pour guider les citoyens dans leurs achats et faire évoluer les modes de consommation et de production, nous proposons la mise en place d'un "NatureScore" (inspiré du NutriScore), qui fournirait un indicateur clair sur l'impact environnemental des produits (incluant le mode de production, le transport, la durée de vie et le potentiel de recyclage s'il y a lieu).

Nous suggérons que les entreprises et les collectivités locales soient tenues de communiquer tous les ans sur leur maturité environnementale conformément au respect d'une charte. Si les objectifs de la charte ne sont pas atteints, elles devront se fixer un plan d'amélioration. Et bien sûr, sera exclue de ce processus toute mesure visant à une quelconque compensation.

Tout ceci doit bien entendu s'accompagner de moyens pour faire respecter la législation, à l'échelle nationale mais aussi locale (commune).

Dans le domaine de l'**agro-alimentaire**, l'agroécologie favorisant la biodiversité (ainsi que la diversité des sources de revenus pour l'agriculteur), nous proposons la mise en place d'indicateurs transparents sur les aides à la transition et création d'entreprise vers le bio et l'agroécologie.

Ces indicateurs devront accompagner des objectifs associés, tout ceci étant diffusé au grand public.

Un revenu minimum décent devra également être assuré aux agriculteurs, et le rapport de force avec la grande distribution devra être régulé en faveur des producteurs. L'objectif est de mettre fin à la mainmise de la grande distribution sur la détermination du « prix juste » pour l'alimentaire, qui se fait aujourd'hui au profit des marges financières et non des producteurs et des consommateurs.

A l'échelle européenne, nous proposons une réforme de la PAC (aujourd'hui plus profitable aux grandes exploitations agricoles utilisant des intrants) en faveur des agriculteurs en bio et agroécologie, ainsi qu'une meilleure harmonisation des prix et des normes sanitaires et environnementales. A l'échelle internationale, tout produit ne respectant pas ces normes devrait être interdit d'importation. Une organisation mondiale, du type OMS, pourrait être en charge de la régulation des échanges internationaux, de manière à gérer les flux (éviter notamment les surproductions qui peuvent aboutir à des gaspillages de denrées) et faire respecter les normes environnementales.

L'action par l'éducation

Elle nous semble un mode d'action essentiel de manière à **se reconnecter avec la nature et la respecter**, sous l'hypothèse que l'on craint ce que l'on ne connaît pas et que l'on prête attention à ce que l'on connaît. En outre, une population bercée dès le plus jeune âge au chant harmonieux de la nature sera le fer de lance de la fin de l'anthropocentrisme.

Nous proposons de mettre l'accent sur la sensibilisation et l'apprentissage pour les plus jeunes, de manière à leur transmettre des valeurs d'humilité, de respect et bienveillance à l'égard de la nature qui constitue notre milieu de vie. Cela peut se traduire par le financement d'abonnements à des ouvrages ou magazines spécialisés pour tout élève du primaire au collège, des cours en extérieur et des stages de quelques jours afin d'observer, comprendre et apprendre. Nous pouvons citer l'exemple de la région Champagne-Ardenne (voir [E4](#)) qui a créé des outils pédagogiques à destination des enseignants souhaitant sensibiliser les élèves à la biodiversité en créant un espace naturel à l'école. Il pourrait être instructif de demander un retour d'expérience aux établissements ayant utilisé ce support pédagogique, afin de voir comment l'améliorer si besoin et surtout l'étendre à l'ensemble du pays.

Mais, il ne s'agit pas bien sûr de s'en remettre à la génération suivante ! Nous proposons donc de développer également la sensibilisation et l'accès à la connaissance pour les adultes. Pour cela nous suggérons de donner accès à des stages de reconnexion à la nature, mais également de faciliter l'accès à des supports de formation (ces formations pourraient être accessibles à travers la formation professionnelle ou le CPF). L'information devra être positive autant que possible, en mettant l'accent sur les gestes et attitudes à la portée de tous qui ont un impact positif sur les écosystèmes.

Dans le domaine de l'**agroalimentaire**, nous pensons que l'éducation au goût, aux produits locaux de saison, et à un régime alimentaire moins carné doit se faire à l'école (cours de cuisine et de jardinage, valorisation des produits bio et locaux dans les cantines) mais également dans les restaurants d'entreprise, les maisons de retraite ou encore dans les prisons.

De manière à accompagner la transition vers l'agroécologie et un mode d'élevage plus respectueux des animaux, il convient de revoir le cursus de formation agricole (en collaboration avec l'INRAE notamment), et de proposer des formations aux agriculteurs souhaitant évoluer vers cette voie. Il existe déjà des expérimentations locales (voir [E5](#)), des lieux de formation pour accompagner les agriculteurs dans leur changement de pratique (voir [E6](#)), ou encore des plateformes d'échange de bonnes pratiques ou de retour d'expérience (voir [E7](#)). Mais il convient à présent d'étendre ces initiatives locales à l'échelle du territoire national.

Nous proposons que les communes contribuent à la valorisation de cette filière en communiquant auprès des habitants les exploitations en agriculture biologique ou en agroécologie, et en facilitant la vente directe pour les producteurs locaux (mise à disposition d'une plateforme de vente en ligne, point de vente, marché). En effet, la mise en contact directe avec les clients peut représenter une difficulté pour l'agriculteur, par manque de connaissance (outil informatique), de moyen ou de temps.

Conclusion

Le tableau à double entrée ci-dessous permet d'offrir une vue synthétique des sujets abordés dans cette proposition, par thème et par mode d'action, tout en mettant en évidence les dimensions spatiale et temporelle.

	Eco-systèmes	Agro-alimentaire
Réguler	<p>Aujourd'hui :</p> <ol style="list-style-type: none"> Villes et les communes végétalisées Forêts replantées <p>Pour demain :</p> <ol style="list-style-type: none"> Urbanisme harmonisé Outil pour le respect des normes environnementales <p>Ici : Refuges de biodiversité imposé (quota), chasse de loisir interdite, loisir motorisé interdit</p> <p>Ailleurs :</p> <ol style="list-style-type: none"> Zones protégées et à protéger cartographiées et recensées Mise en place d'un « NatureScore » pour informer le consommateur sur l'impact de son achat sur la Nature 	<p>Aujourd'hui :</p> <ol style="list-style-type: none"> Filière valorisée Indicateurs transparents sur les aides à la transition et création d'entreprise vers le bio et l'agro-écologie et objectifs diffusés <p>Pour demain :</p> <ol style="list-style-type: none"> Autonomie Transition de l'élevage de masse vers un élevage responsable <p>Ici : Fluidifier la mise en place de circuit court, mettre en place et apprendre des expérimentations locales en agro-écologie</p> <p>Ailleurs :</p> <ol style="list-style-type: none"> Réformer la PAC pour la rendre plus favorable au bio et à l'agro-écologie Régulation mondiale des besoins (production et distribution)
Eduquer	<p>Aujourd'hui :</p> <ol style="list-style-type: none"> Campagne de communication positive Stages Nature pour les citoyens (subventionnés par les entreprises, formation) Abonnement des écoles à des magazines sur la biodiversité <p>Pour demain : La Nature dans le cursus scolaire et aux différents stades de la vie (enfants, jeunes adultes)</p> <p>Ici : Lien association / mairie à renforcer, signalétique, rapport synthétique obligatoire pour les communes</p> <p>Ailleurs :</p> <ol style="list-style-type: none"> Entreprises « polluantes » impliquées dans la communication Communications factuelles sur leurs respects des normes environnementales (annuellement) 	<p>Aujourd'hui :</p> <ol style="list-style-type: none"> Jardinage et cuisine dans le cursus scolaire Bio et/ou local dans les cantines scolaires et les restaurants d'entreprise <p>Pour demain :</p> <ol style="list-style-type: none"> Agilité et agro-écologie dans le cursus « agro » Education au bon équilibre en alimentation « carnée » <p>Ici :</p> <ol style="list-style-type: none"> Communication au niveau des communes sur le local (qui en bio, conversion, ... où acheter, ...), Valorisation et communication des expérimentations locales <p>Ailleurs :</p> <ol style="list-style-type: none"> Bonnes pratiques à partager (entre professionnels, entre communes ...) Filière agricole revalorisée

NB : A noter que nos propositions de régulation présentent sans doute un lien avec le thème "Quelles attentes à l'égard de la puissance publique".

Nous pensons qu'il est de notre responsabilité de mettre en œuvre dès aujourd'hui des mesures concrètes et ambitieuses visant à rétablir un monde vivant riche de sa diversité, qui soit vivable pour tous les êtres de cette planète, aujourd'hui comme demain.

Ressources

BIBLIOGRAPHIE

Voici quelques-unes de nos lectures qui ont pu inspirer notre réflexion, et qui font écho à nos propositions :

« Contre les pandémies, l'écologie », Le Monde Diplomatique <https://www.monde-diplomatique.fr/2020/03/SHAH/61547>

Edouard Bard : « La pandémie de Covid-19 préfigure en accéléré la propagation du réchauffement climatique » https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/04/24/edouard-bard-la-pandemie-de-covid-19-prefigure-en-accelere-la-propagation-du-rechauffement-climatique_6037582_3232.html#xtor=AL-32280270

Jane Goodall : « Prenons conscience que la pandémie est liée à notre manque de respect pour le monde naturel » https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/05/02/jane-goodall-prenons-conscience-que-la-pandemie-est-lee-a-notre-manque-de-respect-pour-le-monde-naturel_6038467_3232.html#xtor=AL-32280270

Réflexion France Nature Environnement et Nature en Occitanie : « Le jour d'après, préserver la biodiversité » [Réflexion France Nature Environnement et Nature en Occitanie : Le jour d'après, préserver la biodiversité](https://www.fnur.org/fr/actualites/le-jour-d-apres-preserver-la-biodiversite)

Réflexions de la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité : <https://www.fondationbiodiversite.fr/mobilisation-de-la-frb-par-les-pouvoirs-publics-francais-sur-les-liens-entre-covid-19-et-biodiversite/>

FUN MOOC « Vivre avec les autres animaux » : <https://www.fun-mooc.fr/cours/#search?query=vivre%2Bavec%2Bles%2Bautres%2Banimaux&page=1&rpp=50>

Mireille Delmas-Marty : « Profitons de la pandémie pour faire la paix avec la Terre » https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/03/17/mireille-delmas-marty-profitons-de-la-pandemie-pour-faire-la-paix-avec-la-terre_6033344_3232.html

EXEMPLES CONCRETS

E1 La reforestation à l'échelle mondiale : <https://www.cirad.fr/actualites/toutes-les-actualites/communiqués-de-presse/2019/climat-comment-les-arbres-pourraient-sauver-la-planete>

E2. Un territoire sans chasse depuis 1974 : le canton de Genève <https://www.ge.ch/cohabiter-faune-sauvage/canton-chasse>

E3 Un exemple de ville végétalisée : Angers <http://www.angers.fr/l-action-municipale/ville-en-mouvement/vegetalisation-du-coeur-de-ville/index.html>

E4 Des outils pédagogiques pour sensibiliser à la biodiversité à l'école : http://www.biodiville.org/arkotheque/client/gdie/outils_pedagogiques/detail_outil_pedagogique.php?ref=150

E5 Expérimentation locale d'agroécologie (11 communes et 80 agriculteurs) : <https://www.cendrecor-agro-ecologie.com/giee/>

E6 Association qui propose des formations à l'agroécologie, pour renouer avec la nature : <https://formation.terre-humanisme.org/>

E7 Plateforme d'échanges sur la mise en place de l'agroécologie : <https://osez-agroecologie.org/raymond-strategie>